



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

INC

Question écrite n° 120428

Texte de la question

M. Philippe Vigier attire l'attention de M. le secrétaire d'État auprès du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme, des services, des professions libérales et de la consommation, sur le projet de privatisation du magazine *60 millions de consommateurs*. Le 9 novembre prochain, le conseil d'administration de l'Institut national de la consommation (INC), qui édite le journal, sera en effet amené à se prononcer sur ce projet de privatisation. Malgré la viabilité économique du journal depuis 40 ans, le Gouvernement a décidé de remettre en cause son caractère public, et de priver les Français d'une lecture indépendante des enjeux économiques pour les consommateurs. Il lui demande donc si le Gouvernement entend revenir sur ce projet de privatisation qui remettrait en cause les missions d'information et de conseils qui ont fait la réputation du magazine depuis quatre décennies.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Vigier](#)

Circonscription : Eure-et-Loir (4^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 120428

Rubrique : Consommation

Ministère interrogé : Commerce, artisanat et consommation

Ministère attributaire : Redressement productif

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 octobre 2011, page 11225

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)